

Vidéo BRUT – Les services bancaires à distance

Rejoignez les 9 français sur 10 qui privilégient les services de banque à distance.

Pour tout ce qui concerne votre compte, vos moyens de paiement, vos placements... la banque à distance, ça fonctionne !

Vous pouvez :

- suivre vos comptes,
- éditer un RIB,
- réaliser un virement,
- piloter votre carte,
- activer le sans contact, sur carte ou mobile,
- encaisser un chèque,
- faire opposition...

Pour vous connecter :

- sur le site Internet ou l'application de votre banque,
- sur ordinateur, smartphone ou tablette,
- utilisez vos identifiant et mot de passe
- souvent avec 1 clé ou 1 code supplémentaire.

Pour activer les services à distance, ou en cas de problème d'accès, contactez votre interlocuteur bancaire habituel, par téléphone ou email.

La banque à distance, c'est maintenant !